

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 21 (1883)

Heft: 7

Artikel: Histoire d'un foulard et d'un cache-nez : [suite]

Autor: Lieutier, Nelly

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187609>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

torités et administrations publiques. Ces divers éléments recommandent suffisamment cette intéressante publication, qui a, de plus, le mérite de se vendre à un prix très avantageux.

Un de nos abonnés nous communique, à titre de curiosité, cet *Avis de la Municipalité d'Echallens*, concernant la boucherie, et qui remonte à une époque assez éloignée.

Avis.

La Municipalité, ayant considéré que les obligations des bouchers ne sont pas connues de tout le Public, a trouvé à propos d'extraire du Règlement des Boucheries, les articles ci-après, pour en remettre un bulletin imprimé à chaque ménage, afin qu'il connaisse la manière dont il a droit d'être servi, et conséquemment porter plainte si le boucher enfreint son Règlement.

« Ils ne peuvent dans aucun tems, donner aucune charge avec la viande, de quelqu'espèce de bétail que ce soit :

« Par charge de la viande, l'on entend la tête; le cœur; le foyë; fressure; rate et pieds de quelqu'espèce de bétail que ce soit: les bouchers devant débiter ou faire débiter ces objets séparément; de même que les tripes; le tout à un prix raisonnable. »

En cas de contravention de la part des bouchers et sur la plainte qui serait portée par l'acheteur, à l'Inspecteur de Police des Boucheries, le boucher en défaut sera puni à connaissance de la Municipalité.

Tempête et sa tchivra.

Vaitsé z'ein iena qu'a éta saillâite dão tieçon à malice dè l'ami H.

Tempête étaï on bin dzeinti coo, rein metcheint; mā quand l'avai bu 'na gotta, l'étaï cotto qu'on diablio, et quand l'avai oquiè dein la titâ, ne l'avai pas dein son pantet dè veste. Onna né que l'étaï restâ pè lo cabaret, l'étaï tot proutso dè la miné quand l'est que l'allâ sè reduiré. Ora, ne sé pas quinna lubie lâi passâ pè la boula ein remonteint lè z'égras po allâ drumi, mā tantiâ que quand fut dein lo pâilo, ye reveillâ sa fenna po la férè relèvâ po dansi 'na sautiche avoué li.

— Oh na fai na ! que ne vu pas mè relévâ, vilhio fou, se lâi repond sa fenna, tota eingrindjâ; soulon que t'i, va, est-te lè z'hâorès dè sè reduire, et dè vol-liâ onco férè dâi folerâ perquie ?

— Ah ! te ne vao pas veni dansi avoué mè ! Etiuta, vao-tou veni, oî ûna ?... Se te ne vins pas, vé queri la tchivra !

— Laisse-mè tranquilla, tè dio, fâ cein que te voudri.

— Ah ! l'est dinsè ! eh bin, hardi !

Et mon Tempête tracè dein l'éboiton, détâtse la cabra et l'aminè découté lo lhi, la preind pè lè plautès dè dévant et sè met à cabriolâ avoué pè lo pâilo ein déguelieint la trablia, lè chaulès, mémameint cliaque iô la fenna avai posâ sè nippès, dè manière que son gredon, son cotillon, sa taille, son fichu, sa béretta, sè tsaussons et sè dzerrotirès, tot sè trovâ éparpelhi decé, delé; et lo pe bio dè l'afférè, c'est qu'à fooce dzevattâ et einradzi, ion dâi lans dâo

pliantsi qu'étaï tot cirena et à maiti pourri, a cédâ, et vouaïquie mon Tempète avoué sa tsermalâire à quatro plautès et à berbitsche, que s'einfatant dein lo perte et que décheindant à l'hotô dão plianpi asse rai què lo télégraphe, Tempète avoué on canon dè patalon qu'avai onna grante L dè coté, et la pè dè la tsamba tota rebibolâie et tot einsagnolâie, po cein que l'avai ribliâ contré on tralet qu'avai on clliou, tandi que la cabra arrevè piaf ! avoué lè duè plautès derrâi drâi dein la breinta dão vesin d'avau, qu'étaï pleinna d'idhie, que cein a fé on écllierbotâie que Tempète ein a éta tot dépoureint. Ora vo pâodè peinsâ quin grabudzo cein a fé perquie : Tempète teimpettâvè, la cabra bâllottâvè et la fenna sicliâvè per lé d'amont, kâ le sè créyâi que l'étaï la fin dâo mondo, et tota la maison fe binstout su pi, ka furant ti reveilli pè clilia chetta, et l'est dinsè que lo sabat botsâ. Tempète remenâ la tchivra à son lin, s'einvortolliâ la tsamba dè pattès et l'ein fut quitto ein faseint remettrè on lan ào pliantsi que ma fâi la z'u quie 'na danse que lâi a cotâ prâo tchai quand bin n'ivâi min dè musiqua à pâyi et à nuri.

Histoire d'un foulard et d'un cache-nez.

VI.

Georgette, pauvre et malheureuse, avait été obligée, au milieu de ce monde où les positions et les travaux les plus modestes sont disputés aux femmes, d'accepter un labeur manuel qui les faisait vivre, elle et sa mère.

Ne pouvait-il engager Mme Armistross à employer les talents de la jeune fille et à demander, pour cela, son adresse à Mme Herbelin elle-même ?

Cette pensée, une fois née dans l'esprit du jeune homme, rien n'était plus facile que de l'exécuter. Deux jours après, il avait l'adresse qu'il désirait connaître; mais Mme Armistross, excellente femme et mère dévouée, ne pouvait être qu'une aide déplorable pour prêter son concours en semblable circonstance, et à aucun prix Léopold n'eût osé lui avouer le motif qui l'intéressait si fort à une chose qui devait lui paraître, à elle, tout à fait insignifiante.

Comme une jeune fille, il avait la pudeur de l'amour qui remplissait déjà tout son cœur. Quand on demanda à Newton comment il était parvenu à la découverte des grandes lois de la nature, avec laquelle il a immortalisé son nom, il répondit :

— J'y songeais sans cesse.

On pourrait presque dire que, dans toute chose, qu'elle s'attache aux grands intérêts généraux ou à ce qui semble devoir s'appeler les mesquineries de la vie, c'est cette persistance de la pensée qui peut s'appeler le génie.

Et Léopold n'eût pas pu penser à autre chose qu'à trouver le moyen de se présenter sans inconvenance chez la mère de Georgette. Tout à coup il courut vers sa comode, en ouvrit un tiroir et en sortit un objet soigneusement enveloppé dans un papier. Il en retira un foulard bleu, légèrement fané, qu'il étendit sur une table en l'examinant avec soin.

Enfin, il trouva ce qu'il cherchait.

Le foulard avait, dans l'un des coins, une déchirure à peine visible pour un œil indifférent, mais qu'il connaît bien, lui, comme on connaît les moindres particularités du caractère d'un ami à qui l'on a donné tout son cœur.

Il venait de découvrir le moyen de se présenter chez Mme Armingaud. Quelques heures plus tard, le cœur palpitant d'émotion, il frappait à la porte qui le séparait de Georgette.

...Ce fut la jeune fille qui vint lui ouvrir.

En apercevant M. Armistroff, elle pâlit légèrement, et, s'effaçant pour le laisser entrer, elle lui montra sa mère, vers laquelle le jeune homme se dirigea sans hésitation.

— Je vous demande pardon, madame, dit-il en s'inclinant avec respect, d'oser me présenter moi-même dans votre demeure pour une chose qui ne regarde ordinairement que les femmes ; mais je n'ai pas osé déranger ma mère pour une affaire qui n'aurait pour elle aucune importance, et qui en a pour moi cependant, plus que je ne puis le dire. — Je viens m'adresser au talent si connu de mademoiselle Armingaud pour la prier de me rendre un grand service.

Et, en disant ces mots, il tirait lentement de sa poche le petit foulard déchiré. Georgette tendit la main pour le prendre. Léopold le retint encore un instant dans la sienne.

— Avant de le livrer à votre examen, mademoiselle, permettez-moi de vous dire que j'attache la plus grande importance à la réparation de ce foulard ; il est lié à l'un des épisodes les plus intéressants de mon existence, et je ne l'aurais confié à nulle autre qu'à vous pour le remettre en état de servir.

— Cette grande confiance, dont je vous remercie, sera le plus fort des stimulants à mon habileté de repriseuse, reprit en riant la jeune fille, et je vous promets de faire tous mes efforts pour la mériter.

Et, en disant ces mots, elle attira à elle le foulard, que Léopold semblait abandonner avec peine. A mesure qu'elle l'examinait avec une attention minutieuse, elle alla presque instinctivement, et comme si elle obéissait à un souvenir, à la déchirure que Léopold avait eu tant de peine à découvrir.

Une expression songeuse et étonnée envahit à l'instant sa physionomie, et elle resta quelques instants sans parler.

Léopold la regardait, n'osant troubler une contemplation qu'il croyait être nécessaire à l'accomplissement de l'œuvre demandée. Enfin, le regard de la jeune fille eut un éclair, et elle releva vivement la tête. Elle était rouge et semblait hésiter à formuler une question qui se pressait sur ses lèvres.

— Me trouverez-vous indiscret si j'ose vous demander de qui vous tenez ce foulard ? dit-elle enfin timidement en s'adressant à Léopold.

— Je vous ai dit, mademoiselle, que la possession de ce mouchoir se rattachait à l'un des plus chers souvenirs de ma vie, répondit le jeune homme, et il ne m'est si précieux que parce que j'espère qu'il m'aidera à retrouver peut-être une jeune fille, une enfant, à laquelle j'ai depuis longtemps donné mon affection, sans même la connaître.

L'attention de Georgette semblait, en cet instant, concentrée tout entière sur le foulard qu'elle regardait attentivement.

— Et quel intérêt si cher peut vous faire désirer de retrouver cette jeune fille ? demanda-t-elle un peu émue en relevant la tête.

— C'est que rien au monde ne saurait pour moi remplacer la bonté, répondit-il. J'ai beaucoup voyagé et j'ai vu le monde sous tous ses aspects. — Je rencontre à chaque pas des femmes belles et riches, que mon père serait heureux de me voir épouser ; eh bien ! je vous le jure, je ne me déciderai à faire un choix qui me rendra peut-être malheureux, que lorsque j'aurai perdu tout espoir de retrouver la jeune fille à qui a appartenu ce foulard.

(A suivre).

Conseils utiles.

Le médecin à la maison. — Lorsqu'une partie du corps a reçu un choc, une pression trop forte, cer-

taines fibres, certains petits vaisseaux situés sous la peau se brisent, se déchirent et du sang s'extravasent, ce qui peut aller jusqu'à produire des noirs. Il faut dès lors empêcher le sang extravasé de se putréfier et de former un abcès. Pour cela, tenir la partie blessée dans le plus grand repos et constamment recouverte de compresses mouillées avec de l'eau pure, ou mieux avec de l'eau contenant du sel ou de l'eau-de-vie. Le vin, la bière, le cidre sont bons dans ces circonstances, pour mouiller les compresses.

Recette pour empêcher les verres de lampe de se casser.

— Mettre sur le feu une bassine contenant assez d'eau pour que les verres baignent complètement. Laissez chauffer jusqu'à complète ébullition. Retirez ensuite les verres, essuyez-les complètement et faites-les sécher soigneusement pour qu'ils n'aient plus aucune humidité au moment où vous les placerez sur la lampe.

Boutades.

Une petite scène dans les rues de Paris. Contre une porte d'allée se trouve placé un tabouret; sur ce tabouret il y a un chapeau, et dans ce chapeau un large placard avec l'inscription pathétique suivante : *Messieurs et Mesdames charitables, n'oubliez pas un pauvre aveugle — qui est allé déjeuner.*

Le jeune Anatole, pendant les vacances du 1^{er} de l'An, se trouve à table à côté du médecin de la famille, qu'on a invité.

Au moment où le poulet vient d'être découpé, le collégien commence par se servir l'aile la plus belle, puis il passe le plat au médecin.

— Malhonnête ! s'écrie sa mère.

— Pardon, madame, s'empresse de dire le docteur avec indulgence, ce n'est pas par impolitesse que M. Anatole s'est servi avant moi.... seulement il avait peur de me voir prendre le morceau qu'il préfère.

La livraison de février de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE contient les articles suivants :

La crise agricole, par M. Numa Droz. — Thérèse Gautier. — Etude de mœurs genevoises, par M. J. des Roches. (Seconde partie). — Agram et le peuple croate. — Notes de voyage, par M. Louis Léger. — Machiavel, d'après un livre récent, par M. Marc Monnier. (Seconde et dernière partie.) — Cuba et Puerto-Rico, par M. V. de Floriant. — Léon Gambetta, par M. Ed. Tallchet. — Deine-Meu. — Nouvelle de la Béluwe, par M. J.-J. Cremer. — Chronique parisienne. — Chronique italienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise. — Chronique suisse. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

THÉÂTRE. — Dimanche, 18 février :

Un troupier qui suit les bonnes, comédie-vaudeville en 3 actes.

Les femmes terribles, comédie en 3 actes.

Rideau à 7 1/4 heures.